

Le 22 décembre 2014

313

DC2

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Projet à 735 kV de la Chamouchouane–
Bout-de-l'Île

6212-09-066

Monsieur Michel Germain, Président
Monsieur Marc Paquin, Commissaire

Objet: Demande de rectifications

En respect de la procédure décrite lors des audiences du BAPE dans le dossier de la ligne 735 Chamouchouane Bout-de-l'Île, CSHT exprime des réserves quant à certains éléments mis de l'avant par certains intervenants. Nous soumettons donc, avec égards, les demandes de rectifications suivantes.

Veuillez agréer, messieurs, nos sentiments distingués

Pierre Cyr
Secrétaire CSHT

Mémoire DM23, Fédération des chambres de commerce du Québec, 3 décembre 2014, http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/ligne_chamouchouane_bout-de-lile/documents/DM23.pdf :

1. Références

Il y a trois affirmations erronées dans le mémoire susmentionné concernant le nombre d'emplois que créerait le projet Chamouchouane-Bout-de-l'Île et la période sur laquelle ils seraient créés.

Justification économique, page 5, 3^e paragraphe

« Pour les retombées économiques globales calculées par Hydro-Québec, elles totalisent plus de 1,1 G\$, représentant 80 % des investissements prévus, et permettront la création de plus de 1 000 emplois à temps plein, au Québec, **pendant** une période de cinq ans. » (caractères gras ajoutés par nous)

Justification économique, page 6, 3^e paragraphe

« La FCCQ tient donc à souligner l'importance des retombées économiques globales de ce projet ainsi que les retombées économiques dans plusieurs régions du Québec, où plus de 1 500 emplois seront créés pendant les périodes de pointe (2017-2018). » (nous soulignons)

Conclusion et recommandations, page 11

« Selon les chiffres d'Hydro-Québec, les retombées économiques globales sont de plus de 1,1 G\$, représentant 80 % des investissements prévus, et elles permettront la création de plus de 1 000 emplois en moyenne, à temps plein, au Québec, pendant une période de cinq ans, avec une pointe atteignant 1 500 emplois. » (nous soulignons)

Source d'information et commentaires :

Hydro-Québec : <http://www.hydroquebec.com/projets/chamouchouane/projet-en-bref.html>

« Le projet créera l'équivalent de plus de 1 000 emplois à temps plein sur une période de 5 ans. Pendant les périodes de pointe (2017-2018), plus de 1 500 travailleurs seront à l'œuvre sur le chantier. » (nous soulignons)

Comme on le voit dans le document d'Hydro-Québec susmentionné, ce ne sont pas plus de 1 000 emplois d'une durée de 5 ans chacun ou pendant une période de 5 ans, mais l'équivalent de plus de 1 000 emplois sur une période de 5 ans. Par exemple, 200 emplois pendant x mois pour bûcher la forêt, 200 emplois pendant 15 à 18 mois pour construire 100 km de ligne, 100 emplois pendant quelques mois pour transporter les débris ou le matériel, etc. Mis bout à bout, tous ces emplois équivalent à plus de 1 000 emplois à temps plein **sur** une période de 5 ans et non **pendant** une période de cinq ans.

Ce ne sont pas 1 500 nouveaux emplois qui seront créés pendant la période de pointe de 2017-2018, mais un pic de 1 500 emplois dans « l'équivalent de plus de 1 000 emplois qui seront créés **sur** une période de 5 ans ».

Mémoire DM27, l'Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ), 3 décembre 2014, http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/ligne_chamouchouane_bout-de-lile/documents/DM27.pdf

1. Référence

Il y a une affirmation erronée concernant la pointe de consommation de l'hiver 2014.

Section 1.1.2, Le réseau de transport d'électricité est déjà fortement utilisé à la pointe hivernale, page 10, deuxième paragraphe :

« En effet, pour 2013 cette capacité avait été établie à 42 000 MW⁴. Or, durant les jours froids de l'hiver 2014, des demandes en puissance de 39 000 MW ont été atteintes⁵. » (nous soulignons)

Source d'information

Selon l'article cité en référence à la note de bas de page numéro 5 du mémoire DM27, l'affirmation soulignée est erronée. L'article du 21 janvier 2014 cité en référence ne dit pas que la demande en puissance de 39 000 MW a été atteinte, mais que les besoins pourraient dépasser les 39 000 MW :

« Hydro-Québec prévoit atteindre une pointe de consommation historique mercredi matin (le 22 janvier 2014), alors que les besoins des Québécois pourraient dépasser les 39 000 mégawatts, en raison de la vague de froid qui frappe la province. La précédente pointe remonte au 23 janvier 2013, avec une marque de 38 797 mégawatts. (notre ajout entre parenthèses et notre soulignement)

<http://www.lapresse.ca/le-soleil/affaires/actualite-economique/201401/21/01-4731076-hydro-quebec-prevoit-une-pointe-de-consommation-historique.php>

2. Référence

Il y a deux affirmations erronées concernant le coût total et les retombées économiques de la ligne à 735 kV Chamouchouane-Bout-de-l'Île.

Section 3, L'industrie électrique du Québec et l'importance des retombées économiques, page 19, premier paragraphe :

« Dans l'étude d'impact sur l'environnement Hydro-Québec évalue les coûts de réalisation de la ligne à 735 kV de la Chamouchouane/Bout-de-l'Île à 1,35 milliards de dollars. Les retombées économiques sont évaluées à 1,1 milliard. Le projet amènera la création de 1000 emplois. » (nous soulignons)

Source d'information et commentaires

« Quel est le coût de ce projet?

Le coût total du projet de ligne entre le poste de la Chamouchouane et la boucle métropolitaine et du nouveau poste Judith-Jasmin est de 1,35 milliard de dollars. (...)

Les retombées économiques du projet au Québec sont estimées à 1,1 milliard de dollars, ce qui représente plus de 80 % des investissements. Le projet créera l'équivalent de plus de 1 000 emplois à temps plein sur une période de 5 ans. » (nous soulignons)

<http://www.hydroquebec.com/projets/chamouchouane/foire-aux-questions.html>

Selon les renseignements fournis dans le document d'Hydro-Québec cité ci-dessus, le coût total estimé de 1,35 milliard de dollars n'est pas uniquement celui de la ligne projetée; il comprend le coût du poste Judith-Jasmin. De même, les retombées économiques du projet, estimées à 1,1 milliard de dollars, ne sont pas ceux de la ligne à 735 kV uniquement; elles comprennent aussi les retombées économiques du futur poste Judith-Jasmin.

Mémoire DM36, Manufacturiers et exportateurs du Québec, décembre 2014,
http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/ligne_chamouchouane_bout-de-lile/documents/DM36.pdf

Deux affirmations faites au sujet des ventes d'Hydro-Québec aux grands clients industriels sont fausses.

1. Référence

2/ L'hydro-électricité doit rester un levier de développement industriel, page 7, premier paragraphe

« Selon le rapport annuel 2013 d'Hydro-Québec, les grands clients industriels représentent 33 % des ventes d'Hydro-Québec. »

Sources d'information et commentaires :

Il est indiqué, dans le tableau intitulé « 2013 en chiffres » à la page 20 du rapport annuel d'Hydro-Québec, que les Grands clients industriels représentent **22 % (et non 33 %)** du pourcentage des produits des ventes d'électricité d'Hydro-Québec¹.

2. Référence

2/ L'hydro-électricité doit rester un levier de développement industriel, page 7, premier paragraphe

« Malgré une baisse en 2011 et 2012 et une réduction du nombre d'abonnés de 194 à 186 entre 2009 et 2013, les ventes aux grands clients industriels ont progressé au cours de la même période (+ 4 % en GWh ; + 8 % en millions de dollars). » (nous soulignons) »

Sources d'information et commentaires :

Dans la section « Produits des ventes d'électricité » du tableau des données d'exploitation du rapport annuel 2013 d'Hydro-Québec, on constate que les produits tirés des ventes d'électricité aux grands clients industriels **sont restés essentiellement stables** de 2009 à 2013 (2 436 M\$ en 2009 et 2 439 M\$ en 2013². Ils **n'ont pas augmenté de plus de 8 % en millions de dollars de 2009 à 2013.**

¹ Rapport annuel 2013 d'Hydro-Québec, tableau 2013 en chiffres, page 20,
http://www.hydroquebec.com/publications/fr/rapport_annuel/pdf/rapport-annuel-2013.pdf

² Rapport annuel 2013 d'Hydro-Québec, tableau 2013 en chiffres, page 99,
http://www.hydroquebec.com/publications/fr/rapport_annuel/pdf/rapport-annuel-2013.pdf

Mémoire DM5, Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec, décembre 2014, http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/ligne_chamouchouane_bout-de-lile/documents/DM5.pdf

Référence :

Il y a une affirmation erronée concernant l'ajout de la production provenant du complexe de la Romaine.

Le projet de ligne Chamouchouane-Bout-de-l'Île, page 4, premier paragraphe :

« Cet effet d'entonnoir s'accroîtra avec les années, notamment avec l'ajout d'une production de 3 500 MW provenant du complexe de la Romaine. » (nous soulignons)

Source d'information et commentaires :

« À titre d'exemple, les études d'intégration de la nouvelle production de 1 550 MW du complexe de la Romaine en cours de réalisation sur la Côte-Nord et les 2 000 MW associés à l'appel d'offres 2005-03 visant un approvisionnement en énergie éolienne dans le centre-sud et le sud-est du réseau, ont identifié des besoins de renforcement du réseau principal dans le centre-sud et dans le sud-ouest du réseau, tel que présenté dans les demandes R-3742-20105 et R-3757-20116 du Transporteur. »³ (nous soulignons)

Comme cela est mentionné dans la demande présentée par Hydro-Québec TransÉnergie à la Régie de l'énergie relativement au projet de ligne Chamouchouane-Bout-de-l'Île, **la nouvelle production provenant du complexe de la Romaine est de 1 550 MW et non de 3 500 MW**, comme l'a affirmé erronément l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec dans son mémoire.

³ R-3887-2014-B-0018-Demande amendée, Pièce Révisée-2014_07_25, page 10, lignes 1 à 7, http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/261/DocPrj/R-3887-2014-B-0018-DemAmend-PieceRev-2014_07_25.pdf